

CONTEXTE

District09, le partenaire TIC de la ville de Gand, travaille activement sur les TIC durables. Gand a pris des mesures dans le domaine de la durabilité et des droits de l'homme depuis longtemps déjà. Après les efforts déployés lors de l'achat de divers produits tels que les textiles et les denrées alimentaires, la ville se tourne désormais vers les fournisseurs de TIC. Ces ambitions sont ancrées dans la politique plus générale : les notes d'orientation actuelles intitulées « Plus qu'une ville intelligente » et « Solidarité internationale » mentionnent le matériel TIC comme un des segments de produits dans lesquels la ville souhaite travailler sur les droits de l'homme et la durabilité. District09 réussit à associer le respect des droits de l'homme et la protection des droits sociaux à un mode de pensée circulaire. District09 a remporté le prix Fair ICT Award en 2021.



APPROCHE

District09 consent des efforts depuis des années pour la prolongation de la durée de vie et l'utilisation circulaire des TIC. Cela est désormais inhérent à leur fonctionnement régulier. Ces dernières années, l'entreprise a également travaillé sur les TIC durables et équitables. En d'autres termes, il s'agit d'un processus d'amélioration continue impliquant un travail à différentes facettes.

1. Prolongation du cycle de vie et TIC circulaires :

- Achats : Avant tout, ils achètent des produits de qualité, car ils durent plus longtemps. De plus, un supplément de prix est réclamé pour une garantie supplémentaire. Les ordinateurs portables sont désormais utilisés pendant 5 ans, contre 4 ans auparavant, et les contrats de leasing pour les appareils multifonctions passent de 5 à 8 ans.
- Réparation : Pendant la période de garantie, le fournisseur répare le produit. Par la suite, le District09 se charge des réparations, si possible.
- Réutilisation et réaffectation : Si les ordinateurs portables peuvent encore servir après une première vie, ils sont réutilisés pour les travailleurs temporaires ou les stagiaires. Ils bénéficient souvent d'une troisième vie au sein de l'enseignement communal de Gand. Les appareils inutilisables sont démantelés afin que certaines pièces puissent être utilisées comme pièces de rechange pour la réparation d'autres appareils. Les appareils qui fonctionnent encore, mais qui ne peuvent plus servir au sein de l'organisation, sont vendus de manière sporadique.
- Appareils modulaires et remis à neuf : Les collaborateurs de la ville de Gand peuvent choisir entre un Fairphone ou un iPhone reconditionné comme appareil professionnel. L'offre est encore limitée en raison de la jeunesse du marché et du manque de constance des fournisseurs. Pour l'éducation, ils essaient d'acheter autant d'ordinateurs portables remis à neuf que possible.
- Recyclage : les pièces et appareils inutilisables ou irréparables sont remis à Recupel, les piles usagées à Bebat.

2. TIC équitables

- Les notes d'orientation « Plus qu'une ville intelligente » et « Solidarité internationale » mettent l'accent sur l'utilisation de matériel TIC équitable. Depuis 2021, le partenaire TIC est membre d'Electronics Watch afin d'engager un dialogue avec les fournisseurs

sur les conditions de travail. Electronics Watch est une organisation internationale qui œuvre pour de meilleures conditions de travail dans la chaîne des TIC. Elle met en commun le pouvoir d'achat de ses membres et enquête sur et contrôle les conditions de travail sur le terrain. L'adhésion garantit que les exigences imposées dans les clauses sociales sont dûment respectées.

3. Critères durables dans les cahiers de charges relatifs aux TIC

- Les critères suivants ont été ajoutés à l'appel d'offres le plus récent concernant les ordinateurs portables, les périphériques et les téléphones mobiles :
 - Critère de sélection : engager un dialogue avec Electronics Watch (y compris par l'ajout des « conditions contractuelles pour les contrats de fourniture » comme condition d'exécution).
 - Les notes pour les critères d'attribution ont été attribuées comme suit : 35 % pour le prix, 35 % pour la qualité, 15 % pour les accords de niveau de service et l'assistance et 15 % pour la durabilité.
 - Les critères de durabilité intégrés ont été répartis en huit catégories, à savoir : Généralités (y compris, la demande du label TCO Certified), Durée de vie, Impact environnemental de la production, Consommation d'énergie, Transport, Élimination des déchets, Emballage et Responsabilité éthique & sociale.

4. Réduction de l'énergie, des matériaux et des émissions de CO2

- Un nouveau centre de données avec récupération de chaleur a été construit. Ainsi, le centre administratif est partiellement chauffé grâce à la chaleur dégagée par ce centre de données.
- Un processus d'amélioration de la désactivation automatique des serveurs est en cours, pour que certains serveurs ne sont qu'actifs à la demande du développeur et qu'ils ne doivent pas être actifs jour et nuit.
- Le transport est limité en résolvant les problèmes par des captures d'écran et des bureaux de service sur site. Une flotte de véhicules plus durable est également

envisagée.

- Des efforts sont déployés pour rendre le comportement d'impression plus durable.

5. Accumuler et partager les connaissances et l'expertise

- L'organisation reconnaît l'importance du partage des connaissances et du développement de l'expertise. District09 s'engage dans divers réseaux et projets sur ce thème. Pour ce faire :
 - elle a notamment créé au sein de la ville de Gand un groupe de travail se composant d'experts des départements Facility Management, Circular Materials Management, Environnement et Climat, et Relations internationales et Réseaux ;
 - elle s'est engagée à intervenir en qualité d'organisation pilote au sein de Fair ICT Flanders ;
 - à participer au réseau belge pour l'approvisionnement durable en TIC et au groupe de travail européen sur les TIC éthiques.



RÉSULTATS/IMPACT

District09 s'engage fortement en faveur de la circularité et de l'extension de la durée de vie du matériel TIC. La montagne de déchets est ainsi réduite et la quantité de nouvelles matières premières extraites est réduite.

Grâce à l'intégration de huit catégories de critères environnementaux dans les cahiers des charges, la quantité de déchets électroniques et de déchets d'emballage produite est réduite, le volume d'énergie utilisée est revu à la baisse, à l'instar des émissions de CO2.

Enfin, la coopération avec Electronics Watch

permet de nouer un dialogue avec les fournisseurs de TIC. L'objectif est de contribuer à l'amélioration des conditions d'extraction et de production du matériel TIC. Un processus lent à long terme, mais une étape nécessaire. Le système de suivi workersdriven réussit à créer une image plus réaliste de la situation sur le terrain, à identifier les problèmes qui importent vraiment aux travailleurs ordinaires et à contribuer aux actions correctives. Un impact réel peut ainsi être réellement créé sur le lieu de travail.



ENSEIGNEMENTS TIRÉS

Tout d'abord, en tant que petite organisation, il est difficile de se positionner sur un marché international, notamment en raison de la complexité et du manque de transparence dans le secteur des TIC. Le défi est, d'une part, **d'unir les forces à un niveau supérieur et de collaborer**, et d'autre part, de **traduire les principes durables en actions concrètes et visibles au niveau local et dans sa propre organisation**.

Deuxièmement, il existe un **grand besoin d'expertise et de renforcement des connaissances** sur les TIC durables et équitables. De nombreuses organisations dans les différents réseaux sont encore dans un processus de recherche. Dès lors, les discussions et les réponses demeurent abstraites, alors que pour les petites organisations, la connaissance est indispensable pour prendre des mesures

concrètes. Parmi les points pour lesquels les conseils pratiques font parfois défaut, citons : comment intégrer au mieux des critères durables dans les cahiers des charges ; comment savoir si votre organisation est performante dans le domaine des TIC durables et comment le mesurer ; quelles petites mesures pouvez-vous prendre au niveau local ?

Troisièmement, œuvrer en faveur de la durabilité des TIC n'est pas un projet défini et limité dans le temps. Il s'agit d'un **processus d'amélioration continue** basé sur de nouvelles connaissances, de nouveaux développements, de nouvelles technologies, etc., toujours dans des domaines différents. Il est important d'être ambitieux tout en demeurant réaliste, afin de ne pas compromettre le service aux utilisateurs.

Quatrièmement, il est important **d'étendre la durabilité à l'ensemble du fonctionnement de l'organisation** si l'on veut être crédible dans ce domaine. Ainsi, les efforts peuvent être poursuivis dans les domaines de la mobilité, des achats, etc.

Enfin, peu d'utilisateurs finaux se rendent compte que leur matériel informatique est souvent produit dans des conditions déplorables et a un impact écologique important. Une **sensibilisation accrue des utilisateurs finaux** peut renforcer le soutien aux mesures prises dans la bonne direction.

Contact : Sarah Janssens - sarah.janssens@district09.gent &
Bert Wauters - bert.wauters@district09.gent



Cette initiative a été facilitée par :



CONTEXTE

L'Université de Gand est l'une des plus grandes universités de Flandre, avec des campus à Gand, Merelbeke, Melle et, depuis 2013, Courtrai.

Au mois de juin 2019, elle a créé un groupe de travail sur les TIC équitables et circulaires dans lequel les universitaires, le personnel et les étudiants sont représentés. Ce groupe de travail a débuté ses travaux dans le cadre du processus plus large de Transition UGent et a abouti aux premiers pas significatifs vers une politique d'achat et d'utilisation plus durable du matériel TIC. En tant qu'acheteur majeur de matériel TIC, l'université veut exercer une influence significative sur les entreprises TIC afin que leur chaîne de production soit plus durable, et ce, de manière structurelle. Elle tente également de réduire sa propre consommation de matériaux et son empreinte carbone grâce à l'utilisation circulaire des TIC nécessaires.



APPROCHE

Le groupe de travail sur les TIC équitables et circulaires a permis de renforcer l'ancrage dans la politique. Les travaux sur les TIC équitables et circulaires font désormais partie du plan climat global, le groupe de travail sur la transition jouant le rôle de moteur. Le projet s'inscrit ainsi dans le cadre de la planification stratégique et formelle à long terme. Le projet s'articule actuellement autour de quatre axes principaux afin de rendre plus durables les pratiques et les politiques en matière de TIC à l'Université de Gand :

1. achats durables et afflux de TIC ;
2. extension de la durée de vie des TIC via la réparation et la mise à niveau au sein de l'UGent d'une part, et les projets et les dons via VLIR/UOS et Close the Gap, d'autre part ;
3. « Urban Mining » et une meilleure gestion des déchets en fonction du recyclage et
4. communication et renforcement du soutien interne pour la durabilité des TIC.

1. Achats durables

UGent utilise deux instruments quand elle publie un appel d'offres relatif aux TIC. Le premier est l'ajout de clauses relatives aux droits de l'homme et/ou de critères de durabilité, avec un suivi approprié pendant la durée du marché. En 2020, un nouveau contrat-cadre a été lancé pour les ordinateurs portables et les PC. Concrètement, un label TCO Certified (ou équivalent) a été imposé comme critère. Grâce à l'utilisation d'écolabels et d'autres critères de durabilité, le marché reçoit déjà un signal clair indiquant que la durabilité est importante pour UGent. Il s'agit d'un contrat-cadre obligatoire, ce qui signifie que les nouveaux PC et ordinateurs portables de l'UGent porteront le label à l'avenir.

Deuxièmement, elle a convenu avec le fournisseur de nouer un dialogue sur les droits de l'homme et la plus grande durabilité de la chaîne d'approvisionnement. Au sein de l'UGent, un groupe de dialogue a été créé à cet effet, qui, depuis l'automne 2021, mène des discussions avec, entre autres, des représentants du siège de Dell au Texas. De plus, UGent est devenu membre de l'ONG Electronics Watch afin de bénéficier d'un soutien supplémentaire dans l'audit de la chaîne de production et, plus particulièrement, pour découvrir toute violation des droits de l'homme et du droit du travail au sein de cette chaîne. À l'avenir, les meilleurs critères de durabilité disponibles et les écolabels de type 1

seront également intégrés dans les contrats-cadres nouveaux ou renouvelés. Dans un contrat-cadre récemment conclu pour du matériel Apple, des critères de durabilité ont également été intégrés. Dès lors, le fournisseur a notamment accepté de soutenir activement l'utilisation circulaire des appareils achetés et de s'attaquer, avec UGent, aux risques de violation des droits de l'homme dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

2. Prolongation de la durée de vie

Deuxièmement, l'université de Gand veut travailler sur une piste externe et interne pour la prolongation de la durée de vie. La piste externe est déjà suivie depuis des années via des projets dans le cadre d'une coopération Nord-Sud plus large. Elle est systématiquement suivie, l'UGent faisant don de matériel réutilisable aux universités partenaires du Sud. Si le matériel ne peut être donné, il est alors destiné à Close The Gap. En ce qui concerne la piste interne, l'université souhaite établir un organigramme qui illustre les trajets que le matériel TIC suit actuellement et la manière dont le matériel peut rester plus longtemps en circulation. Actuellement, les stratégies suivantes ont été identifiées :

- « encore utilisable » : reste en service pendant une période plus longue ou change de mains, est ajouté à un pool de réserve d'un groupe de recherche ou d'un département, est utilisé pour des travaux de routine.
- « Obsolète/trop lent » : utilisé pour les travaux de routine, stocké pour les pièces, mis à niveau/réparé.

3. Gestion des déchets et *Urban Mining*

Une coopération a été nouée avec Recupel à cet effet. Toutefois, il est difficile de tracer de nombreux appareils TIC au sein de l'organisation à la fin de leur vie. Afin d'accroître cette traçabilité, l'université est attentive à plusieurs initiatives, telles que l'exigence de contrats-cadres pour le matériel Windows/Linux et Apple afin de garantir que tous les collaborateurs achètent leurs appareils auprès du même fournisseur. De plus, elle lance un projet pilote au sein de l'administration centrale, en collaboration avec certains départements, afin d'étudier l'approvisionnement central en

matériel informatique. Ce projet pilote permet, d'une part, de réduire considérablement le nombre d'appareils « perdus » ou livrés par erreur et, d'autre part, d'offrir la possibilité de remettre l'ancien appareil lors de la collecte du nouveau.

4. Communication et soutien interne

L'ensemble du processus a débuté d'une page blanche, pour être finalement ancré dans le Plan Climat. Le groupe de travail composé de représentants de tous les départements de l'UGent travaille activement sur la communication et le soutien interne. Il souhaite être un point de contact pour l'échange de connaissances et d'expériences. Le bureau du développement durable sensibilise également à l'urban mining et collecte les ordinateurs portables et les téléphones mobiles privés mis au rebut. En collaboration avec la ville de Gand, l'université installe des boîtes de collecte à cet effet dans des endroits très fréquentés. Elle souhaite ainsi jouer un rôle social dans la durabilité des TIC et s'efforcer de modifier le comportement du personnel et des étudiants. Sa participation à des réseaux d'apprentissage tels que le « Réseau d'apprentissage belge pour les achats durables de TIC », le dialogue interuniversitaire sur les TIC durables entre les universités flamandes et son engagement en qualité d'organisation pilote dans Fair ICT Flanders contribuent à renforcer l'expertise et à diffuser les mesures prises.

Afin de fournir un aperçu de cette politique à leur propre personnel, aux étudiants et aux parties externes, tous les efforts ont été regroupés dans une page Internet.



RÉSULTATS/IMPACT

L'impact concret de la pression et du dialogue mené avec les fournisseurs en matière de droits de l'homme et de durabilité n'est pas toujours facile à mesurer. D'autant plus qu'il s'agit d'un processus à long terme. Grâce à son pouvoir d'achat considérable, l'université tente d'optimiser les conditions réelles dans la chaîne.

L'intégration des labels de type 1 et des clauses relatives aux droits de l'homme n'est pas une panacée, mais une étape importante, car ils peuvent contribuer à la vérification des déclarations de durabilité des fournisseurs.

Grâce au dialogue avec les fournisseurs sur les droits de l'homme et la durabilité, l'université renforce ses contacts avec les fournisseurs et ceux-ci ne se limitent pas aux moments de publication des cahiers des charges. La responsabilité de la chaîne, une plus grande transparence et des ambitions plus claires en matière de durabilité sont cruciales à cet égard. En tant que membre de Electronics Watch, elle met en commun son pouvoir d'achat avec tous les autres membres. Electronics Watch veille également à ce que la situation sur le lieu de travail s'améliore réellement grâce à la surveillance worker-based. Ainsi, l'amélioration des conditions de travail et des droits sociaux des travailleurs n'existe pas uniquement un vœu pieu. Un bon suivi des exigences est déjà fondamental. L'UGent s'investit désormais intensivement dans cette voie via un groupe de dialogue s'inscrivant dans le prolongement du groupe de travail TIC au sein de Transition UGent. En outre, une concertation interuniversitaire entre les universités flamandes examine la manière dont elles peuvent conjointement faire pression sur leurs fournisseurs.

Utilisation circulaire et gestion des déchets. UGent essaie de mieux utiliser son matériel et plus longtemps. Tant pour la voie interne qu'externe, cela devrait se traduire à l'avenir par un allongement de la durée de vie moyenne des appareils TIC. L'approche actuelle offrira une plus grande visibilité sur les flux de TIC au sein de l'organisation. Le caractère obligatoire des contrats-cadres permet, quant à lui, de mieux connaître la localisation des

équipements TIC achetés.

Enfin, le pourcentage de matériel TIC correctement collecté et recyclé (taux de collecte) devrait augmenter sensiblement, notamment grâce à l'élimination centralisée du matériel et au lancement de campagnes de sensibilisation du personnel et des étudiants.



ENSEIGNEMENTS TIRÉS

La vision et la connaissance sont un début. Afin qu'une telle organisation prenne des mesures en matière de TIC équitables et circulaires, il est naturellement important de connaître dûment la problématique, partagée avec plusieurs personnes. Toutefois, il n'est pas si difficile d'acquérir une vision globale. Il n'est pas toujours facile de la traduire en d'éventuelles pistes politiques, de les inclure dans des cahiers des charges, en choix techniques, en projets spécifiques et de convaincre les organes politiques.

L'UGent apprend que la coopération interne est une nécessité absolue. Ses progrès ont été rendus possibles par le partage et l'échange de connaissances, de points de vue, le dialogue et le soutien mutuel entre les collaborateurs. Le groupe de travail interne se composait d'un bon mélange de personnes issues de différents niveaux de l'université et de représentants des étudiants. Ce mix combinait les connaissances techniques et académiques avec l'expérience du fonctionnement de l'institution et permettait d'avancer au bon moment.

Le soutien et la coopération externes donnent confiance : le soutien, notamment, de Fair ICT Flanders a apporté l'expérience de projets externes, des approches différentes et des

connaissances sur les labels. Cela a donné à l'université la confiance nécessaire pour aller de l'avant avec ce projet.

Enfin, la patience est une vertu. L'étape vers la décision d'une politique TIC équitable et circulaire a été franchie assez rapidement. Toutefois, la mise en pratique de ces principes nécessite des efforts soutenus et un suivi. L'achat de nouveaux équipements de bureau TIC portant le label TCO Certified est désormais une réalité, mais il s'agit d'une première pierre à l'édifice de ce qui est possible dans les différents domaines politiques. L'introduction de nouvelles politiques prend du temps, les gens doivent s'adapter, être prêts à réfléchir et à mettre en place des projets. En bref, il faut continuer à enfoncer le même clou. Ce travail devra être exécuté au cours des prochaines années.

Contactpersoon: Riet Van de Velde -
Riet.VanDeVelde@ugent.be



Cette initiative a été facilitée par :



CONTEXTE

La KU Leuven, la plus grande université néerlandophone, est une institution de recherche et d'enseignement de stature internationale. Le campus principal de l'université se trouve à Louvain, mais elle possède de nombreux campus répartis à Bruxelles et en Flandre.

Ces dernières années, la KU Leuven a développé une politique de responsabilité en matière d'informatique et de chaîne durables, qui est fortement ancrée dans sa stratégie de durabilité plus large. Les résultats déjà atteints dans le cadre de la politique élargie de l'informatique durable peuvent être consultés sur le site Internet de l'ICTS consacré à la durabilité. Elle a ainsi remporté le tout premier Fair ICT Award en 2020.



APPROCHE

Le département informatique central de la KU Leuven (ICTS) a élaboré une politique multidimensionnelle en matière d'informatique durable. Cette politique comprend, en premier lieu :

1. la prolongation du cycle de vie du matériel informatique ;
2. la garantie d'une deuxième/troisième/quatrième vie au matériel informatique à l'intérieur et à l'extérieur de l'université ;
3. la réduction des volumes d'impression et de copie à la KU Leuven ;

4. le support des réunions, de l'enseignement et des examens en ligne ;
5. l'utilisation de centres de données écologiques ;
6. l'engagement en faveur d'achats informatiques durables, tant en termes d'informatique verte que de droits de l'homme dans les chaînes d'approvisionnement informatiques via la rédaction d'une clause relative aux droits de l'homme en collaboration avec l'institut de recherche HIVA ;
7. le développement d'un dialogue structurel avec le fournisseur HP sur les droits de l'homme dans la chaîne d'approvisionnement ;
8. la participation à quelques initiatives (pilotes) en matière de durabilité, telles que l'engagement en faveur de Fair ICT Flanders et le projet de recherche de l'institut de recherche HIVA.

L'université étend progressivement son approche multidimensionnelle des achats informatiques durables en investissant structurellement dans les normes, les labels et les certificats dans les dossiers d'achat. Au cours des deux dernières années, elle a pris des mesures importantes afin d'améliorer la durabilité **des achats de matériel TIC**. Le principal levier en la matière est leur fichier clients : l'achat d'ordinateurs fixes et portables, soit quelque 5 000 appareils par an. En ce qui concerne la poursuite de la mise en œuvre de l'approche avec les normes, les labels et les certificats, l'ICTS traite une moyenne de 25 à 30 dossiers d'achat sur une base annuelle, parmi lesquels les dossiers liés au matériel sont les plus pertinents. Chaque fois qu'un des contrats-cadres concernés doit être renouvelé, une évaluation est réalisée afin de déterminer les critères de durabilité supplémentaires pouvant être inclus dans le nouveau dossier d'achat.

La KU Leuven n'attache pas uniquement de l'importance au respect de l'environnement lors de l'achat de produits informatiques, mais noue également un **dialogue sur le respect des droits de l'homme** dans la chaîne d'approvisionnement (dans le cadre du Human Rights Due Diligence (HRDD)). Cet engagement en faveur des droits de l'homme est le plus récent. L'université s'engage à inclure dorénavant une clause relative aux droits de l'homme dans les différents dossiers d'achat de matériel informatique. Concrètement, elles invitent les fournisseurs à nouer un dialogue avec elle. Il s'agit du minimum requis. Nous demandons également des rapports sur la situation des droits de l'homme dans leur propre chaîne d'approvisionnement, sur la manière dont ils surmontent les obstacles et sur les mesures qu'ils prennent. Entre-temps, la KU Leuven a noué un dialogue avec le fournisseur HP sur les risques liés aux droits de l'homme dans la chaîne. Ce dialogue induit les effets suivants :

- Sensibiliser et encourager les fournisseurs à améliorer les conditions de travail et le respect des droits de l'homme.
- Augmenter la visibilité de ce sujet.
- Communiquer au monde extérieur que la KU Leuven, considérée en sa qualité de grande organisation, attache de l'importance au respect des droits de l'homme dans les chaînes d'approvisionnement des TIC et qu'elle souhaite assumer sa responsabilité sociale dans ce domaine également.

De plus, la KU Leuven souhaite continuer à diffuser et à partager les connaissances et les meilleures pratiques accumulées au sein et à l'extérieur de son institution en communiquant et en intégrant la politique du service informatique central aux entités informatiques locales de toutes les facultés, des groupes de recherche et départements, voire aux écoles supérieures de l'Association KU Leuven et à d'autres institutions intéressées. Récemment, elle s'est également associée à d'autres universités flamandes. Elles discutent actuellement de la manière dont elles peuvent, ensemble, faire pression sur leurs fournisseurs pour qu'ils œuvrent à

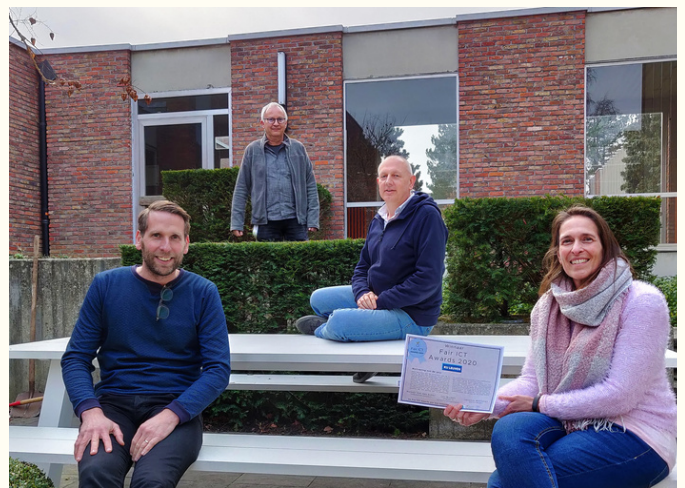
l'amélioration du travail et des droits de l'homme dans la chaîne.

RÉSULTATS/IMPACT

Cette approche multidimensionnelle a déjà prouvé ses effets et aboutira aux résultats suivants lorsqu'elle sera étendue.

En ce qui concerne la **poursuite du développement d'une politique d'achat durable et du dialogue sur les droits de l'homme avec différents fournisseurs**, elle espère, en sa qualité d'acheteur majeur de TIC, pouvoir donner un signal clair au marché et contribuer ainsi à de véritables changements dans la chaîne. L'intégration de critères, labels ou clauses de durabilité dans les cahiers des charges a été bien accueillie par le marché, et l'attribution du marché s'est déroulée sans encombre.

Le **dialogue noué avec le fournisseur HP** sera approfondi dans le but d'aller le plus loin possible dans la chaîne d'approvisionnement des produits les plus importants que l'université achète à HP. À l'aide d'un calendrier assorti de résultats concrets, et en descendant progressivement dans la chaîne de production, ce dialogue est toujours plus ciblé dans la mesure du possible. Il sensibilise ainsi le public au thème des droits de l'homme dans la chaîne de production des TIC, tant chez HP qu'au sein de sa propre institution. Ensemble, elles identifient les obstacles dans chaque phase et stimulent le changement. Dans un scénario idéal, la KU Leuven aura un impact effectif à long terme sur le secteur.



L'approche de la prolongation du cycle de vie génère déjà des résultats clairs. L'ICTS gère un parc de PC de quelque 6 000 appareils (ordinateurs portables et de bureau) pour le personnel et les étudiants. Alors que la durée d'amortissement normale d'un PC est de quatre ans (dans le scénario d'utilisation primaire), les efforts déjà consentis par l'ICTS pour prolonger la durée de vie ont permis de porter la durée de vie moyenne d'un PC dans le scénario d'utilisation primaire à cinq ans, avec des pics allant jusqu'à huit ans pour 9 % des appareils déployés dans un scénario d'utilisation secondaire. Quelque 10 % du matériel pris en charge sont inclus dans un scénario d'utilisation secondaire.

Dans le cadre de sa collaboration avec **Close The Gap** au cours des deux dernières années, l'université a fait don de 1 900 appareils, dont 75 % peuvent être réutilisés et les 25 % restants recyclés de manière durable via WorldLoop. Cela contribue également à prolonger la durée de vie et à réduire l'empreinte carbone.

Enfin, l'université anticipe également un impact sur les acheteurs de matériel informatique de la KU Leuven, et, par extension, aux écoles supérieures. Les connaissances accumulées leur fourniront les outils nécessaires pour inclure de manière efficace et effective le facteur de durabilité dans les critères d'exclusion ou d'attribution des différents types de dossiers d'achats, sans porter préjudice aux autres exigences des contrats-cadres. La diffusion de la politique élaborée et des connaissances y afférentes garantira que certaines entités au sein de l'université et des écoles supérieures suivront ces initiatives à terme. Nous prévoyons une forme d'effet de volant d'inertie, les initiatives étant initialement reprises par un groupe limité early adopters, mais de plus en plus d'entités les rejoignant à un rythme accéléré au fil du temps. Dans un cadre plus large, la KU Leuven est un des principaux leaders en Flandre en termes de TIC durables et, par conséquent, elle inspire de nombreuses autres organisations en Flandre et au-delà.



ENSEIGNEMENTS TIRÉS

Il est important de **bien se préparer** : recueillir des informations, interroger les fournisseurs, effectuer des recherches, etc. De cette façon, l'université évite les mauvaises surprises à un stade ultérieur du processus. Le processus sera par exemple bloqué si des certificats sont aveuglément exigés alors qu'ils ne sont pas fréquents dans un certain segment de marché. Mais les labels auxquels tous les candidats-fournisseurs répondent déjà ne doivent pas être davantage privilégiés : ils doivent pouvoir se différencier. Évitez donc le « greenwashing ».

Ancrer les politiques, mais débiter également d'une page blanche. En particulier dans les grandes organisations, il n'est pas toujours aisé de mettre en œuvre des changements en une seule fois. Toutefois, il est inutile d'attendre des ajustements politiques majeurs. Commencez donc par les choses dont l'institution elle-même est responsable.

« **There is no silver bullet** ». Il n'existe pas de solution miracle pour des achats informatiques durables. Aucun certificat ni aucune clause ne couvre tous les aspects ni n'est limité. De plus, l'utilité de ces labels et certificats dépend fortement du produit. La disponibilité sur le marché des appareils portant ces labels doit être suivie de près.

De plus, en tant que leader et d'exemple à suivre, vous jouez un rôle d'**inspiration** auprès d'autres organisations, afin qu'elles adhèrent à ce processus.

La **collaboration** avec d'autres organisations pour influencer les acteurs du marché est cruciale. Dès lors, la KU Leuven s'engage notamment dans une collaboration interuniversitaire avec les universités flamandes sur les TIC durables et noue un dialogue commun avec les fournisseurs.

Life cycle costing. Il semble approprié de comparer les coûts pour l'ensemble du cycle de vie (achat, entretien, réparation et recyclage) plutôt que de tenir compte du seul prix d'achat.

Lors de l'achat, tenez compte de la **robustesse et de la réparabilité des appareils**. Si vous souhaitez conserver votre matériel plus longtemps, il convient d'abord qu'il soit bien construit. Les produits destinés aux utilisateurs finaux sont souvent collés, ce qui interdit toute mise à jour ultérieure de la mémoire ou le remplacement des pièces cassées. Le boîtier avec vis le permet et dure donc plus longtemps. Par ailleurs, il est important de ne pas faire de compromis sur la sécurité, la sûreté de fonctionnement ou le confort des utilisateurs. Pour que les initiatives durables soient assurées à long terme, elles ne doivent pas impliquer de grands sacrifices.

Il est **essentiel de faire appel à une expertise externe**. Outre une bonne préparation, vous devez également disposer d'une certaine expertise. Lorsqu'il s'agit des droits de l'homme, vous pénétrez dans un domaine beaucoup plus vaste que l'informatique. Toutefois, des aspects légaux, juridiques et socio-économiques entrent en ligne de compte. Les informaticiens sont souvent moins familiers avec ces aspects. Heureusement, il n'est pas nécessaire de disposer de cette expertise en interne et il

il existe des organisations qui peuvent vous aider, comme Fair ICT Flanders et l'institut de recherche HIVA.

En savoir plus sur ces conseils ? Écoutez alors l'interview complète ici.

Contact : Sofie Pieraerd -
sofie.pieraerd@kuleuven.be



CONTEXTE

Le Centre d'Informatique pour la Région bruxelloise (CIRB) est un organisme parastatal qui agit comme le partenaire de confiance en ICT pour les institutions publiques sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale.

Le Centre entend devenir le pivot de la transition numérique et de l'innovation technologique au service des administrations publiques, des Bruxellois, des visiteurs et des entreprises.

Le Centre intervient en tant qu'organisateur de services numériques, gestionnaire du catalogue de services ICT régional, fournisseur de services et coordinateur de l'harmonisation de la politique ICT des différentes organisations avec celle du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale. Il a pour objectif : une numérisation aisée et la promotion de l'ICT.

Enfin, le CIRB souhaite également se positionner comme point de contact régional central et autorité en matière d'ICT. Ce faisant, le CIRB vise à mettre en place des ICT plus éthiques, plus inclusives et plus respectueuses de l'environnement.

APPROCHE

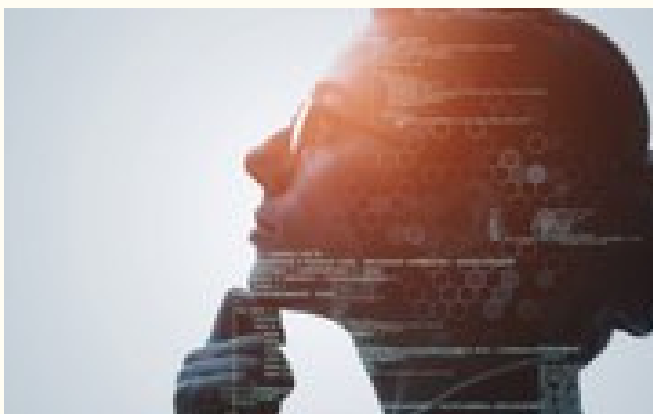
Depuis 2008, le CIRB applique des critères de durabilité dans ses cahiers spéciaux des charges relatifs au matériel. La méthodologie développée a été affinée au fil des ans.

Outre les exigences imposées en matière de clauses sociales, de recyclabilité des emballages, de reprise et de recyclage des appareils usagés, les critères de durabilité sont évalués sous tous les angles via les éléments suivants :

- Total Cost of Ownership (TCO) : il est possible d'opter pour des solutions à plus faible consommation en incluant, outre le prix d'achat, de location et de leasing, les prix des consommables et la consommation d'électricité dans la comparaison des prix.
- Life Cycle Cost (LCC) : Étant donné que tous les éléments à prendre en compte pour calculer le coût du cycle de vie ne peuvent être intégrés dans une formule financière simple, des critères de durabilité distincts sont appliqués, qui concernent l'utilisation de matériaux recyclés au cours du processus de production, la recyclabilité, la durée de vie, la disponibilité des pièces de rechange, etc., et des données quantifiables sont utilisées aussi souvent que possible. Il est tenu compte de la présence ou des émissions de substances dangereuses, mais aussi de la durée de vie des consommables, par exemple les piles. En outre, il est tenu compte des aspects ergonomiques et de sécurité, tant du point de vue des utilisateurs que du point de vue technique IT. La facilité d'utilisation et de maintenance est également un facteur majeur qui influence la durée de vie d'un appareil.



Pour concrétiser le processus de transformation écologique et numérique, le CIRB a signé la Charte du Numérique Responsable, une initiative de l'Institut belge du Numérique Responsable, dont le CIRB est membre fondateur. Concrètement, le CIRB soutient diverses initiatives dans la région, en mettant l'accent sur l'inclusion, la formation et l'économie circulaire. En outre, il définit une série de KPI pour le suivi de l'ensemble du processus.



RÉSULTATS/IMPACT

Les efforts ci-après permettent de réduire les émissions de CO2 de leurs produits ICT.

1. Utilisation circulaire et allongement de la durée de vie

Le CIRB offre des ordinateurs via la centrale d'achats équipés par défaut d'un processeur performant et d'une mémoire de travail suffisante. Cela garantit en effet une durée de vie plus longue. Les ordinateurs peuvent être achetés avec une garantie de cinq ans et, depuis peu, ce délai peut être prolongé d'un an à deux reprises ; pour les MFP, des contrats de maintenance standard de cinq à sept ans sont proposés. Ici aussi, des prolongations supplémentaires sont possibles.

Les MFP louées sont remises en état par le constructeur à l'expiration du contrat et proposées à la clientèle de la centrale d'achat du CIRB.

Les appareils qui arrivent en fin de vie sont recyclés par des entreprises spécialisées. Des collaborations existent notamment avec circular.brussels, Close The Gap, CF2M, MAKs.

La centrale d'achat du CIRB fournit depuis des années du matériel remis en état ou reconditionné, principalement des équipements de réseau tels que des commutateurs. Depuis le début de la pandémie, des ordinateurs portables et des écrans d'ordinateur reconditionnés ont été mis à disposition.

2. Réduction des émissions de CO2 dans le transport

Afin de réduire l'empreinte écologique du transport, le CIRB a conclu un accord avec HP pour que certains produits ne soient plus transportés en Europe que par train, au lieu d'être transportés par avion. Cela réduit les émissions de CO2 dues au transport de 90 % par appareil.

Des frais de transport sont facturés pour les commandes de petit matériel informatique inférieures au montant minimum. Cela incite les établissements à regrouper des achats plus petits afin d'éviter ces frais de transport.

3. Réduction de la consommation d'énergie dans les centres de données

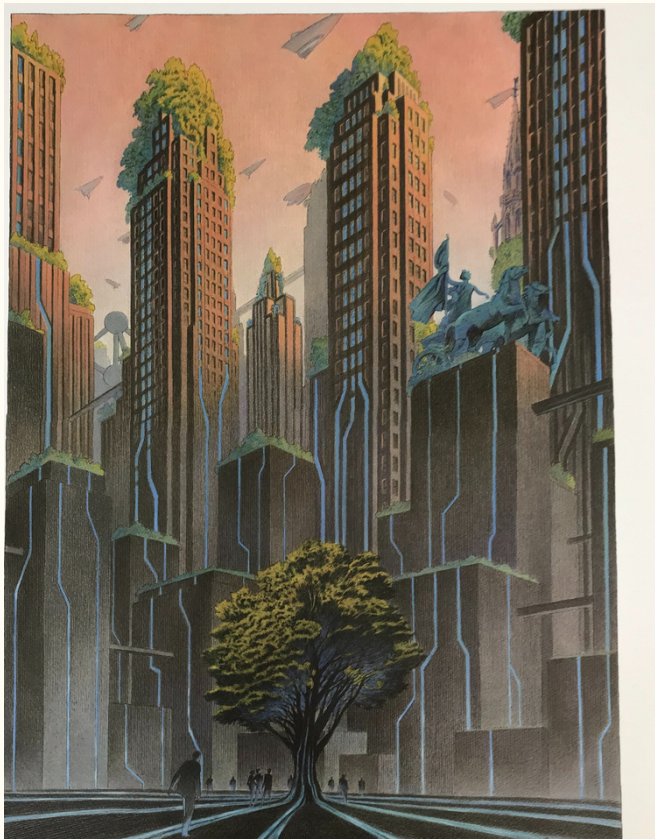
Le CIRB dispose d'un centre de données régional hébergé sur deux sites. Ici aussi, des efforts importants sont déployés qui vont de solutions évolutives à la désactivation automatique des serveurs lorsqu'ils ne sont pas utilisés (nuit, week-end, etc.). L'on travaille aussi avec des corridors de climatisation et l'on développe des techniques de récupération de chaleur pour chauffer les locaux mitoyens.

4. Stratégie verte pour l'impression

Il y a plus de dix ans, le CIRB est passé au « managed printing » en supprimant toutes les imprimantes individuelles et les remplaçant par des imprimantes multifonctions partagées. Par défaut, les imprimantes couleur sont paramétrées en noir et blanc. En outre, les appareils passent rapidement en mode veille et le logiciel de gestion intelligent peut envoyer les commandes d'impression vers des machines plus appropriées. Des dizaines de clients de la centrale d'achat ont suivi cet exemple.

En outre, depuis plusieurs décennies, le CIRB s'est engagé en faveur de la dématérialisation totale en développant des applications qui automatisent et dématérialisent des processus intégraux.

En ce qui concerne l'inclusion, tous les sites du CIRB sont certifiés par AnySurfer.



Il y a plus de dix ans, les fournisseurs avaient encore beaucoup de mal à répondre aux questions de durabilité. Si l'évolution est tangible, la marge de progression reste très grande. Aujourd'hui encore, nous constatons que les fournisseurs ne sont pas encore suffisamment informés sur cette matière. C'est ce qui ressort du nombre limité de réponses pertinentes. Par ailleurs, certains fournisseurs tentent de convaincre leurs clients en les inondant d'informations sur la manière d'agir de manière durable. Le greenwashing représente un risque réel.

En allant au-delà des labels, nous pouvons faire une distinction entre les solutions offertes.

Il est parfois préférable de ne pas imposer de technologies et de laisser jouer le marché. La question est donc fonctionnelle plutôt que technique. Par exemple, les demandes d'imprimantes laser excluent les nouvelles technologies d'impression à faible consommation d'énergie, tout simplement parce qu'elles ne contiennent pas de technologie laser.

Personne de contact : Geert Royberghs (Service Manager) - groyberghs@cibg.brussels

ENSEIGNEMENTS TIRÉS

L'utilisation du TCO a un impact sur l'offre. Nous constatons souvent que les solutions proposées, qui sont fiables et les moins chères sur toute leur durée de vie, ne sont pas nécessairement les moins chères si nous regardons uniquement le prix d'achat de l'appareil.

